

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 19 SEPTEMBRE 2016

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le 19 septembre 2016 à 19 h en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion pour soumettre le projet de règlement n° 1275-246 à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

Présences :

Les conseillers MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Rénaud Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absence motivée :

La conseillère M^{me} Céline Chartier.

Sont également présents :

Le directeur général par intérim et trésorier M. Marco Pilon et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

En début d'assemblée, le maire mentionne que le Conseil a adopté le 6 septembre 2016 le projet de règlement n° 1275-246. Il explique ensuite aux personnes présentes la nature de ce projet de règlement.

Projet de règlement n° 1275-246 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 afin de permettre de relier un bâtiment principal résidentiel à un abri à bateau existant protégé par droits acquis situé sur la rive ou le littoral ».

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

À la suite des explications données par le maire, les personnes présentes qui souhaitent s'exprimer sur ce projet de règlement sont invitées à le faire.

Toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer sur ledit projet de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre devant les membres du Conseil, l'assemblée est levée à 19 h 01.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier